

Nombre de membres en exercice :	15
Nombre de membres présents :	13
Nombre de pouvoirs :	1
Nombre de suffrages exprimés :	14

Date de convocation : **13 septembre 2022**

Le dix-neuf septembre deux mille vingt-deux à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de Moyrazès dûment convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Michel ARTUS, Maire.

Présents : M. ARTUS Michel, Mme BASTIDE Noémie, Mme BES Carole, M. BONNET Christian, Mme ESTIVALS Marie-Cécile, Mme FERLET Nicole, Mme FOUCRAS Odile, M. GABEN Serge, M. GARRIGUES Claude, Mme GARRIGUES Séverine, M. GINESTET Jérôme, M. PALOUS Michel, M. PÉLISSIER Philippe

Absents et représentés : Mme WILFRID Marielle (donne procuration à M. Michel PALOUS)

Absent excusé : M. GARRIGUE Mickaël,

Secrétaire de séance : Mme Odile FOUCRAS

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut délibérer.

Numéro d'ordre de délibérations prises au cours de cette séance :

Délibération n° DE036 - Approuvée

Dissimulation des réseaux électriques, de télécommunication et d'éclairage public de Camin de l'Ortal - Tranche 2

Délibération n° DE037 - Approuvée

Alimentation électrique habitation M. BOUSQUET Laurent à La Croix du Verdier parcelle n°AH 364 - Contribution à verser au S.I.E.D.A.

Délibération n° DE038 - Approuvée

Alimentation électrique Rue Croix du Verdier - DP 012 162 22 G0003 - Parcelle AH 365 - Contribution à verser au S.I.E.D.A.

Délibération n° DE039 - Approuvée

Lancement de la procédure de cession par la commune d'une partie du délaissé du chemin rural situé au lieu-dit la Mède

Délibération n° DE040- Approuvée

Lancement de la procédure de cession par la commune d'un délaissé du chemin rural situé au lieu-dit Nuces

Délibération n° DE041- Approuvée

Lancement de la procédure de cession par la commune d'un chemin rural situé au lieu-dit Fromentals

Délibération n° DE042- Approuvée

Modification de la délibération DE0034-2022 relative à la convention de servitude de passage pour les réseaux d'assainissement collectif et d'eaux pluviales-